

AVIS PUBLIC

**PROMULGATION
RÉSOLUTIONS CA20 09 0299 et CA20 09 0301**

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), lors de la séance ordinaire tenue le 13 octobre 2020, les résolutions suivantes :

- **Résolution CA20 09 0299** autorisant le réaménagement des stationnements pour le bâtiment portant le numéro 12225, rue Grenet - Lot 5 890 319 du cadastre du Québec - Zone 1075 (dossier 1201066008);
- **Résolution CA20 09 0301** autorisant la transformation et l'agrandissement du bâtiment portant le numéro 155, boulevard Crémazie Ouest aux fins de dépanneur avec poste d'essence - Lot 1 487 578 du cadastre du Québec - Zone 1345 (dossier 1194039013).

Ces résolutions n'ont fait l'objet d'aucune demande de participation à un référendum, ont reçu l'approbation du Service de l'urbanisme et de la mobilité et sont conformes aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire, le tout tel qu'il appert des certificats de conformité délivrés le 12 janvier 2021.

Ces résolutions sont entrées en vigueur le 12 janvier 2021 et sont déposées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

FAIT à Montréal, le 19 janvier 2021

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert